

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université 20 Aout 1955 Skikda
NIF 40802000210125

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°09/US/2025
ACQUISITION INSTALLATION ET MISE EN MARCHÉ D'EQUIPEMENTS POUR LE CENTRE D'ANALYSE PETROCHIMIQUE ET CONTROLE INDUSTRIEL DE SKIKDA-
LOTS N° : 01-02-03-04-05-06-07-08 A L'UNIVERSITE 20 AOUT 1955 – SKIKDA-

Conformément à l'article 46 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux dispositions de l'article 65 alinéa 02, du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Université 20 Aout 1955 Skikda informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à **L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°09/US/2025 ACQUISITION INSTALLATION ET MISE EN MARCHÉ D'EQUIPEMENTS POUR LE CENTRE D'ANALYSE PETROCHIMIQUE ET CONTROLE INDUSTRIEL DE SKIKDA-LOTS N° : 01-02-03-04-05-06-07-08 A L'UNIVERSITE 20 AOUT 1955 – SKIKDA-**

a paru dans les quotidiens nationaux : en arabe **El Hayat** le **12/10/2025** et en français **le provincial** le **13/10/2025** et dans la presse électronique agréées en arabe **Eljazair Elyaem** le **15/10/2025** et en français **Dz Watch** le **14/10/2025** et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) la semaine du **19 au 25/10/2025**. Après l'ouverture et jugement des offres le projet est attribué provisoirement comme suit :

Projet	lot	Entreprise	La note technique	La note financière	La note totale	Montant (DA)	Montant corrigé(DA)	Délai	Nif	Obs.
ACQUISITION INSTALLATION ET MISE EN MARCHÉ D'EQUIPEMENTS POUR LE CENTRE D'ANALYSE PETROCHIMIQUE ET CONTROLE INDUSTRIEL DE SKIKDA- LOTS N° : 01- 02-03-04-05-06-07-08	Lot 01 : Equipements de laboratoire d'analyse par chromatographie	SARL ESCLAB	43.00	40.00	83.00	122.297.922.00	122.297.921.97	120 jours	000406018466661	Qualifié unique
	Lot 02 : Equipements de laboratoire d'analyses Physico-Chimiques	SARL SINAL	53.18	37.69	90.87	99.947.832.25	99.947.832.25	220 jours	099931010358365	Qualifié Le Mieux disant
	Lot 03 : Equipement de laboratoire d'analyses Pétrochimiques	SARL SINAL	55.00	40.00	95.00	159.553.310.28	159.553.310.28	220 jours	099931010358365	Qualifié unique
	Lot 04 : Equipement de laboratoire de chimie	EURL TM Lab. qualité	48.09	40.00	88.09	16.498.695.50	16.498.695.50	120 jours	000816097904217	Qualifié Le Mieux disant
	Lot 05 : Equipements de support et de rangement du Laboratoire de Chimie	EURL TM Lab. qualité	48.09	40.00	88.09	17.300.458.00	17.300.458.00	jours 30	000816097904217	Qualifié Le Mieux disant
	Lot 06 : Verreries et accessoires pour laboratoire de chimie	INFRUCTUEUX								
	Lot 07 : Equipement informatique	SARL Extrema informatique	45.00	40.00	85.00	10.815.850.50	10.815.850.50	jours 30	099923036267478	Qualifié unique
	Lot 08 : Equipements de sécurité	SARL Mahjarat Elsoud	45.00	40.00	85.00	8.184.820.00	8.184.820.00	jours 32	099919008313239	Qualifié unique

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans les dix (10) jours qui suivent la première parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux ou dans la presse électronique suscités conformément à l'article 82 alinéa 1,2,3 et 4 et l'article 182 du décret présidentiel N°15/247 du 16/9/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les autres soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution du marché.

Remarque : passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.